

CONDITION GENERALE DE VENTES

1. Objet

Les présentes conditions générales régissent les modalités d'inscription, de participation et de responsabilité dans le cadre des stages de formation voile FFVoile organisés par ACM CARAIBES SAS, société par actions simplifiée au capital social de 10 000 €, dont le siège social est situé au Boulevard Allègre, 97290 Le Marin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Fort-de-France sous le numéro 834 869 869. Ces stages se déroulent à bord de catamarans habitables, principalement à destination des Grenadines.

2. Contenu de l'offre

Sont inclus dans le prix du stage :

- Hébergement en cabine privative ou partagée sur un catamaran confortable
- Encadrement par un formateur diplômé, manœuvres et navigation active
- Participation aux manœuvres : prise de ris, mouillages, vie à bord
- Escales aux Grenadines : Bequia, Mayreau, Tobago Cays, Union Island...
- Attestation de participation et bilan personnalisé

Ne sont pas inclus :

- Transport jusqu'à la Martinique (aller-retour)
- Le transport entre l'aéroport de Fort-de-France (FDF) et la Marina du Marin n'est pas inclus et reste à la charge du participant (taxi, navette, etc.)

- Caisse de bord partagée : environ 350 €/personne à régler sur place (espèces) (incluant avitaillement, carburant, taxes de navigation, frais de mouillage et de douane). Ce montant est donné à titre indicatif et pourra être ajusté équitablement entre les participants en cas de dépassement.
- Un repas dans un restaurant local aux Tobago Cays ou à Mayreau pourra également être envisagé et réglé sur place.
- Carnet FFV si débutant (env 25€/pers) Cuisine et entretien du bord (le formateur en est dispensé)

3. Conditions d'inscription

- L'inscription est effective à réception :
- du contrat signé
- du versement de l'acompte de 500 € par virement ou via un lien de paiement en ligne sécurisé
- Le solde du stage est exigible au plus tard 30 jours avant le départ
- Toute communication bancaire ou signature d'un document ACM Caraïbes implique l'acceptation intégrale des présentes CGV
- La participation est soumise à l'acceptation d'ACM Caraïbes, qui se réserve le droit de refuser une inscription sans justification

4. Conditions de passeport et formalités

- Chaque participant doit disposer d'un passeport personnel :
- valide au moins 6 mois après la date de retour

- en bon état, non endommagé ou expirant
- Tout refus d'embarquement dû à un problème de passeport n'ouvre droit à aucun remboursement

5. Répartition des cabines

- Les cabines partagées sont non mixtes : un homme et une femme ne partagent jamais la même cabine, sauf accord explicite
- Si des cabines restent disponibles, elles seront attribuées selon l'ordre suivant :
 - 1. À un participant seul respectant la non-mixité
 - À la personne ayant réservé son stage en premier

6. Capacité d'accueil

- Le stage est ouvert à 6 stagiaires maximum, en cabines privatives ou partagées
- Le stage est confirmé à partir de 3 inscrits. À défaut, ACM Caraïbes se réserve le droit d'annuler et de rembourser intégralement les montants versés

7. Conditions de paiement et d'annulation

Par le participant :

- Acompte non remboursable :
- 7 jours après versement, quel que soit le motif

- ou à moins de 60 jours avant le début du stage
- À moins de 30 jours du départ : 100 % du montant est dû, sauf remplacement par un autre stagiaire
- Toute annulation doit être notifiée par écrit à ACM

Par ACM Caraïbes :

- En cas d'annulation à plus de 30 jours, l'intégralité des sommes versées est remboursée
- À moins de 30 jours, annulation possible sans indemnité en cas de :
 - nombre insuffisant de participants
 - force majeure ou conditions météorologiques défavorables
 - indisponibilité technique du navire (remplacement possible sans compensation)

8. Conditions de participation

- Le participant atteste :
 - Savoir nager 50 mètres
 - Ne pas avoir de contre-indication médicale à la pratique de la voile

- Tout problème de santé, traitement, allergie ou régime alimentaire doit être signalé à l'inscription
- ACM décline toute responsabilité en cas de mal de mer, blessure ou incident non imputable à sa faute
- Le stagiaire devra se présenter au plus tard à 17h le jour de début du stage. Il est vivement conseillé de choisir un vol atterrissant à l'aéroport de Fort-de-France (FDF) avant 15h afin de garantir le respect de cet horaire.

9. Règles de bord

- Le chef de bord (formateur) a autorité pleine sur la navigation, les décisions techniques et la sécurité
- L'emploi du temps du stage est indicatif : 9h–12h / 14h–18h, ajustable par le formateur selon la météo et les objectifs pédagogiques
- Le respect du matériel est exigé. En cas de perte ou casse, une caution de 300 € pourra être retenue. Tout matériel endommagé ou perdu (ex. coussins, équipements de bord) pendant la formation sera facturé au participant concerné.

10. Assurance et responsabilité

- ACM Caraïbes recommande vivement la souscription d'une assurance voyage personnelle, incluant :
 - Annulation
 - Rapatriement
 - Responsabilité civile

- ACM n'est pas responsable des vols, pertes ou dommages survenus à bord ou à terre

11. Force majeure

En cas d'événement imprévisible, irrésistible et extérieur (cyclone, grève, guerre, pandémie...), ACM Caraïbes pourra :

- Modifier le programme ou l'itinéraire
- Annuler le stage sans indemnité (un avoir pourra être proposé)

12. Litiges

En cas de litige, les parties s'efforceront de régler le différend à l'amiable. À défaut, le tribunal compétent de Fort-de-France sera seul compétent. Le droit français s'applique.